

A Paris le 30 janvier 2023

NOTE DE CONJONCTURE :

**LA SITUATION DES MARCHÉS ET DES ENTREPRISES DE RECYCLAGE À
LA FIN DU SECOND SEMESTRE DE L'ANNEE 2022**

Cette note de conjoncture a pour objectif de réaliser un inventaire factuel de l'ensemble des éléments qui ont aujourd'hui un impact sur les métiers du recyclage et les différentes activités couvertes par FEDEREC.

Après une année 2021 très positive pour le recyclage, les difficultés ressurgissent et s'inscrivent durablement en 2022. En effet, dans un contexte multi-crisis (énergie, transports, inflation, tensions dans les recrutements), chaque filière de recyclage réagit selon ses contraintes propres, les débouchés dont elle dispose et les cours des matières premières, l'ensemble étant lié à des contextes conjoncturels multifactoriels.

L'année 2022 marque le retour généralisé de l'inflation. Elle est en moyenne de 10,1% fin novembre 2022 dans les pays de la zone Euro selon Eurostat, tandis qu'en France, le ministère de l'Économie annonce fin décembre, une inflation à 6,2% pour l'ensemble de l'année. Dans l'hexagone le bouclier énergétique semble avoir contenu la flambée des prix de l'électricité et du gaz. Les prévisions pour ce 1er semestre 2023 ne sont pas rassurantes : entre rattrapage des prix sur les biens de consommation, inflation galopante, coût de l'énergie parfois multiplié par 10 et difficultés d'approvisionnement, les filières de recyclage sont automatiquement impactées.

Les éléments généraux impactant toutes les filières de recyclage

Crise énergétique

L'ensemble des filières de l'industrie du recyclage doit faire face à des obstacles majeurs découlant de la crise énergétique encore plus aigus depuis le deuxième trimestre 2022.

- Comme de nombreux secteurs, le recyclage est impacté par la hausse des coûts liés à l'énergie, aussi bien dans les transports que dans les process de transformation des déchets en Matières Premières issues du recyclage. Malgré les aides de l'Etat, les gestionnaires de déchets ne se sont pas tous mis à la même enseigne selon les typologies d'aides obtenues et les négociations qu'ils auront pu mener sur leurs

contrats. Cette crise révèle la nécessité d'inclure, pour l'ensemble des marchés, des formules de révisions qui intègrent la part liée à l'énergie, avec une fréquence de révision *a minima* trimestrielle.

- Le secteur du recyclage est par ailleurs marqué par le ralentissement de la consommation des Matières Premières issues du Recyclage lié à une baisse d'activité voire aux fermetures partielles ou totales des usines consommatrices.

Les impacts communs et spécifiques à chaque filière sont détaillés dans la [Note de conjoncture FEDEREC sur la crise énergétique et ses effets sur l'activité de recyclage publiée le 2 novembre 2022](#).

Difficultés liées au transport

Dans la continuité de 2021 et du 1^{er} semestre 2022, les filières de recyclage rencontrent des difficultés logistiques sur le marché national. La hausse de coûts de l'énergie génère une hausse de coût des transports, jusqu'à +30 à 35% sur le deuxième semestre. De plus, les pénuries de pièces de rechange et de main d'œuvre affectent la disponibilité des transporteurs. La situation tend à s'aggraver sur ce deuxième semestre 2022.

Les excédents exportés faute de débouchés en France sont également concernés par les difficultés de transport et le manque de disponibilités de conteneurs à l'export.

Plus de détails dans la [note de conjoncture 1^{er} semestre 2022](#).

Augmentation des coûts

Au-delà des augmentations du coût du transport et de l'énergie s'ajoutent les augmentations des coûts de main d'œuvre (+8% en 2022), des équipements (machines-outils, moyens logistiques... ; comme par exemple une hausse de 30 à 35% pour le remplacement des lames ou marteaux pour les broyeurs), ou encore des frais annexes tels que les contrats d'assurance (du fait de la répercussion des risques et sinistres nationaux).

Les coûts de prestations ont ainsi tendance à augmenter pour absorber toutes ces hausses.

Inquiétudes quant à la mise en œuvre des nouvelles réglementations

Les entreprises du recyclage sont soumises à de nombreuses réglementations encadrant leurs activités, notamment la mise en œuvre imminente de nouvelles filières REP, telles que la filière REP PMCB (Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment), la filière REP DEIC (Déchet d'emballages industriels et commerciaux) ou encore la filière REP VHU (Véhicules Hors d'Usages).

Quel rôle auront les acteurs historiques du recyclage dans ces nouvelles REP ? Comment assurer le maintien des outils industriels, des savoir-faire et des investissements, ainsi que la propriété de la matière dans les entreprises alors que certains éco-organismes souhaiteraient se substituer de plus en plus au rôle de l'entreprise de gestion des déchets ? Le recyclage, au travers de ses TPE, PME/PMI, ETI et grands groupes, contribue à la souveraineté économique et énergétique du pays. Pourtant, de fortes craintes pèsent sur la pérennité de ce tissu industriel. **Des questions se posent sur la prise en compte globale des conditions qui**

permettent au marché du recyclage d'exister. Collecter et trier n'est pas une fin en soi, il est nécessaire d'avoir des débouchés suffisants pour les Matières Premières Issues du Recyclage produites, de pouvoir accéder à ce marché et de disposer d'exutoires en élimination pour les résidus de tri. **De forts enjeux pèsent sur notre industrie en matière de développement de débouchés ce qui impose de prendre du recul avant de mettre en œuvre la restriction des exportations.** Des obligations en matière de recyclabilité et d'incorporation des matières recyclées doivent voir le jour, au même titre qu'une reconnaissance de la contribution du recyclage à la lutte contre le changement climatique.

Décarbonation et Autonomie stratégique de la France en énergie, matières premières et engrais

L'économie circulaire représente une véritable opportunité : la valorisation des déchets dispose d'un fort potentiel pour contribuer à l'autonomie en énergie, matières et engrais du pays (cf. [Note du CSF Transformation et valorisation des déchets publiée en juillet 2022](#)). **Par ailleurs, le CSF TVD travaille actuellement à la Feuille de route pour la décarbonation de la filière Déchets, qui s'inscrit dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone.** Certaines actions doivent ainsi être envisagées pour réduire les émissions relatives à la collecte et au traitement des déchets, telles que l'optimisation des transports, l'électrification des process et l'amélioration des performances des équipements ISDND, UVE, centres de tri, etc... Cependant, la réduction des émissions dépend fortement des autres secteurs (collectivités, secteurs industriels et commerciaux). En effet la prévention de la production de déchets est un axe majeur pour limiter les émissions de la filière, la quantité de déchets traités étant une résultante de ce qui a été mis en place en amont. Par ailleurs, le recyclage et la valorisation énergétique permettent de réduire l'empreinte carbone d'autres secteurs en économisant les émissions liées à l'extraction de ressources minières ou fossiles.

1. Les éléments spécifiques aux filières de recyclage des déchets métalliques (Métal, Métaux non ferreux, DEEE, VHU)

Les conditions de marché amont

Il est constaté un ralentissement du niveau de collecte des métaux ferreux et non ferreux sur les chantiers de recyclage sur le deuxième semestre (environ -4% par rapport au 1^{er} semestre 2022, baisse plus importante pour les ferrailles, jusqu'à -20% pour certains acteurs). La baisse de la consommation et le ralentissement de l'activité fait chuter la production de déchets. Par ailleurs l'augmentation des coûts de transport et la diminution des prix d'achat n'encouragent pas les apporteurs à emmener leurs déchets métalliques auprès des chantiers de recyclage. On constate également une baisse du nombre de Véhicules Hors d'Usage (VHU) collectés qui s'explique par la récession économique et la baisse de -7,8% de vente de véhicules neufs par rapport à 2021.

Les conditions de marché aval

Métaux ferreux

Les cours des métaux ferreux en 2022 ont été chahutés par l'alternance de baisses et de hausses aux grandes amplitudes, dans la continuité de l'année 2021. Les prix de vente des déchets des métaux ferreux étaient très élevés en début d'année 2022 mais ont connu une forte baisse à partir du 2^e trimestre (-150 €/t en moyenne de mai à décembre 2022).

Des difficultés d'évacuation sont apparues pour certaines catégories de ferrailles de basse qualité : aciers issus de la collecte sélective/paquet E61, ferrailles incinérées (E46). Les clients en aval ont réduit leurs activités et certaines usines sont même arrêtées (fermeture pour congés plus longue qu'habituellement). Il y a donc moins de consommations de MPR. Les niveaux de stocks sur les centres de tri sont plus élevés que d'habitude du fait de ces problématiques d'évacuation.

Métaux non ferreux

Les prix de vente des MPR de métaux non ferreux sont liés à la demande et aux cours du London Metal Exchange (LME), le marché boursier de Londres pour le métal. La crise COVID puis le début de crise en Ukraine ont profondément perturbé les cours du LME, la demande et les prix de ventes de déchets, toutes matières confondues : le cuivre, l'aluminium, le nickel, le zinc, le plomb etc... Les prix des métaux non ferreux ont fortement augmenté dès janvier 2021 pour atteindre des records en mars/avril 2022 (de 6 500 €/t à 9 500 €/t pour le cuivre, de 1 500 €/t à 3 200 €/t pour l'aluminium, de 1 600 €/t à 2 200 €/t pour le plomb, de 13 000 €/t à 80 000 €/t pour le nickel). Depuis le pic du printemps, les prix sont en forte chute, ce qui entraîne une baisse des tonnages collectés et vendus, ainsi qu'un phénomène de stockage dans la perspective d'une remontée des cours escomptée.

La demande en aluminium, très forte en 2021 après la crise COVID, s'est ralentie en 2022 du fait d'une baisse de la production automobile, conséquence de la pénurie d'équipements dont notamment les faisceaux électriques produits en grande quantité en Ukraine. Par réaction en chaîne, les livraisons de lingots ont été différées voire annulées, entraînant une réduction des

besoins de MPIR de la part de nos clients, et engendrant une baisse des prix, qui elle-même a fini par entraîner une diminution des volumes de déchets entrants.

Les inox sont liés aux cours du Nickel du LME. Comme pour l'Aluminium, la demande après la crise Covid a été très forte de la part des aciéristes, notamment en Belgique, France et Espagne. Les décotes indexées au Nickel n'ont eu de cesse de se réduire et les cours du LME ont cessé d'augmenter entraînant la hausse des prix de ventes de chutes inox passés de 1 000 €/t à 2 000 €/t. Le début de guerre menée par la Russie en Ukraine a fait flamber les cours du Nickel qui ont atteint plus de 100 000 \$/t (env. 85 700 €/t) si bien que les cours LME ont été suspendus. Les contrats en cours basés sur les moyennes du LME ont été rediscutés, voir annulés et les contrats futurs avec les aciéries ont été désolidarisés du LME pour ne plus se baser que sur un prix spot et fonctionner comme des enchères inversées : les recycleurs ont dû brader leurs matières pour réduire les stocks, le prix de vente repassant alors à 1 000 €/t.

Il est assez difficile de faire des prévisions sur les prix et niveaux de demande pour 2023, toutes matières confondues. Les clients tels que les affineurs sont des gros consommateurs d'énergie et ont réduit voire arrêté leur production pour faire face à la hausse des coûts d'énergie. S'il y a moins de consommateurs en aval, il y aura moins de demande.

2. Les éléments spécifiques à la filière de recyclage des déchets de papiers-cartons

Les conditions de marché amont

Les entrées en centre de tri sont constantes en début de deuxième semestre 2022, potentiellement en raison de la communication Citeo sur les Extensions des Consignes de Tri. Néanmoins, elles ont commencé à diminuer en novembre. On observe une baisse globale :

- Sur la Collecte Sélective : baisse des tonnages en entrée de 10% ;
- Sur la collecte industrielle : entrées encore plus basses depuis juillet 2022, autour de -15 %.

Les conditions de marché aval

Depuis l'été 2022, la filière de recyclage des Papiers-Cartons (PCR) est confrontée à une crise majeure des débouchés résultant de la crise de l'énergie, de l'arrêt en cascade de papeteries et de difficultés logistiques. Ce manque de débouchés entraîne un engorgement des centres de tri et la constitution de stocks. La baisse de la collecte sur la fin d'année permet cependant de juguler ces stocks croissants. Globalement, la demande est inférieure de -15 à -20% aux niveaux de référence et les prix de vente des papiers-cartons baissent d'environ - 60% au deuxième semestre 2022 par rapport au 1^{er} semestre . Les prix ont notamment été divisés par 3 sur 3 mois à partir d'août 2022.

La situation aval en fin d'année est la suivante :

- Commandes domestiques compliquées sur les sortes ordinaires (le marché du packaging accuse une baisse de 7 à 8%), liées à la baisse de commandes de bobines en Europe qui permettent de faire tourner les machines ;
- Ventes assez correctes sur le désencrage, bien qu'en baisse du fait de l'arrêt de certaines papeteries ;
- Blocage sur les Emballages des Liquides Alimentaires (ELA) ;
- Bonne demande sur les sortes moyennes/supérieures (hygiène) ;
- Peu de demandes sur les écrits couleurs et négociations de prix compliquées ;
- Globalement, les sorties sur la collecte sélective sont plus compliquées que sur l'industriel : ralentissement du 1.11 (Papiers graphiques triés pour désencrage) du fait de l'arrêt d'usine. Des difficultés sur les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) ont été relevées en octobre mais la situation est depuis revenue à la normale.

Cette situation accentuant les risques de surstockage est palliée par l'**exportation des excédents** en fin d'année avec des demandes en hausse sur le marché international, où les prix sont par ailleurs très attractifs, creusant d'autant plus l'écart avec le marché domestique.

Au niveau des transports, les difficultés pour trouver des prestations de transport s'accroissent depuis juillet 2022.

Perspectives 2023 :

- Incertitude quant au maintien ou non de l'export, car en décembre 2022 on constatait un manque de disponibilité de conteneurs ;
- Les papeteries allemandes devraient tourner à 80% de leur capacité seulement en 2023, avec un impact attendu sur le marché français ;
- De nouvelles machines/papeteries devraient être mises en service en France, avec le double effet de soutenir la demande tout en augmentant les risques de tensions sur le marché ;
- Le plafonnement prix du gaz/électricité en cours de mise en œuvre en Europe influera sur le mix énergétique des usines.

3. Les éléments spécifiques aux filières de recyclage des déchets plastiques

Les conditions de marché amont

Globalement, les tonnages collectés sont stables par rapport au premier semestre. La difficulté principale réside dans le manque de transporteurs pour acheminer ces matières traitées en aval.

L'offre est légèrement excédentaire par manque de débouchés ; en conséquence, les centres de tri tendent à être engorgés et des stocks se constituent. La situation est moins critique pour la collecte industrielle qui connaît une légère baisse des tonnages contrairement à la collecte sélective (environ -10% en 2022 en moyenne sur la collecte industrielle).

La qualité des intrants reste identique mais les contrôles filières aval sont plus stricts avec de nombreux refus (qualité et taux d'humidité) constatés sur la période et donc une augmentation des non-conformités à gérer. Une légère amélioration de la qualité est constatée sur le dernier trimestre 2022.

Les conditions de marché aval

Au global, il y a une baisse des prix de ventes de matières plastiques de l'ordre de 40% au deuxième semestre 2022 (-30% à -75% selon les résines).

Les difficultés pour trouver des débouchés se rencontrent sur les résines suivantes :

- **Collecte Sélective :**
 - Le PET clair vierge est moins cher que le recyclé, qui chute mais trouve encore preneur, contrairement au PET coloré dont des stocks importants se constituent sur les centres de tri, faute de débouchés ;
 - Les PE, PP et PS souffrent notamment des arrêts d'usines en aval ;
- **Industrie :**
 - A part les styréniques (notamment les PSE), les plastiques techniques sont encore épargnés pour le moment au niveau des sorties
 - Les PP, PEHD, PEBD n'ont pas assez de débouchés, mais ces difficultés de sorties sont davantage liées à la saisonnalité qu'au contexte énergétique ;
 - La demande sur les films (98.2 et étirables) est en léger décalage mais n'inquiète pas la profession.

En somme, les difficultés d'écoulement persistent, sur l'industriel comme la collecte sélective, et imposent un stockage inhabituel qui engorge les centres de tri. Les producteurs de résines vierges et les régénérateurs de plastiques arrêtent leurs lignes à cause de la baisse de consommation et de la hausse de l'électricité. En moyenne, **les coûts de régénération ont doublé en un an** (surcoût de 100 à 150 €/t sur les process).

Perspectives 2023 :

- Les difficultés d'écoulement concernent surtout la collecte sélective (tensions sur le stockage) ;
- Arrêts d'usines en cours et annoncés. La baisse des demandes va donc continuer entraînant une baisse mécanique des cours face à la sur-offre ;
- Le 1^{er} semestre 2023 risque d'être compliqué du fait de la hausse des coûts de l'énergie (contrats énergie) avec une hausse attendue des coûts de prestation de régénération. Les fournisseurs d'énergie demandent 2 à 3 mois de loyer comme garantie, ce qui entrainera des frais annexes additionnels en début d'année ;
- Inquiétude sur le PET car les minéraliers se détournent du recyclé au bénéfice du vierge, moins cher, et ce malgré les objectifs d'incorporation fixés au niveau européen.
- Les pénuries de chauffeurs et le manque de personnel dans l'industrie vont continuer d'impacter la filière.

4. Les éléments spécifiques aux filières de recyclage des déchets de verre

Les conditions de marché amont

Les variations de tonnages collectés de verres ménagers sont similaires entre 2021 et 2022. Les tonnages étaient élevés en juillet et août avec une hausse de l'activité (+30 % des tonnages en août). En revanche, les tonnages bruts entrants se sont effondrés en septembre 2022 par rapport à septembre 2021.

La qualité se dégrade très marginalement, avec une hausse des taux d'organiques et de plastiques, mais cela est sans effet notable à ce stade.

Les conditions de marché aval

Les quantités de verres ménagers recyclés ne cessent de progresser (environ +10% en 4 ans et +2% sur la dernière année 2022).

Une partie du brut part à l'export (Espagne et Italie notamment) pour un total autour de 50 000 tonnes. Les stocks de brut restants de la période COVID s'écoulent et devraient être presque vides en fin d'année 2022.

5. Les éléments spécifiques à la filière de recyclage des textiles

Les conditions de marché amont /aval

2022 a été marquée par une crise du secteur énergétique et des tensions géopolitiques en Europe, impactant profondément l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière Textiles. La tension énergétique rebat les cartes de la rentabilité et réoriente les flux entre certains débouchés ; les consommateurs de chiffons peinent par exemple à s'approvisionner en 100 % coton.

Le cahier des charges pour l'agrément 2023-2028 **des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie du producteur de Textiles, Linges de maison et Chaussures usagés** est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Il précise par exemple les objectifs de développement de la collecte (60% de la mise en marché en 2028), ce qui nécessitera des investissements dans des nouveaux centres de tri, mais aussi le développement de débouchés pour le réemploi (120 kt en 2024) et le recyclage (70% des textiles non réutilisés, dès 2024) des TLC collectés. Les textiles composés à 90% ou plus de matières synthétiques ont des objectifs spécifiques : 50% de recyclage en 2025, 90% en 2027.

Perspective 2023

La filière ne dispose pas encore de tous les outils industriels nécessaires pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, et devra supporter d'importants investissements alors-même que les charges d'exploitation croissent sous pression du marché de l'énergie. Les entreprises vont devoir conjuguer entre un défaut logistique (manque de chauffeurs et de conteneurs), une

hausse des charges, et une baisse de qualité moyenne du gisement collecté (notamment induite par une captation plus grande des flux actuellement jetés dans les ordures ménagères et par une croissance du marché de la Fast-Fashion).

6. Les éléments spécifiques à la filière de recyclage des déchets de bois

Les conditions de marché amont

La collecte des déchets de bois en 2022 est inférieure à 2021, ce qui s'explique par un ralentissement des activités industrielles et de la consommation des ménages due à l'inflation. Le niveau de collecte du 2^{ème} semestre 2022 est équivalent au début d'année, et la qualité des flux est relativement stable.

La profession s'attend à de nouvelles baisses des volumes collectés en 2023, les fabricants de panneaux utilisés dans la confection des meubles ayant annoncé une série de mesures pour assumer les hausses de coûts de l'énergie - notamment en cessant leur activité ponctuellement. L'inflation réduira par ailleurs la consommation des ménages qui renouvelleront moins leur mobilier qu'après la crise COVID. Le démarrage de nouvelles filières REP concernant le matériau Bois porte également de grandes incertitudes opérationnelles.

Les conditions de marché aval

Les bois préparés sortent plus vite que les quantités de déchets de bois entrant sur les centres de tri. Compte tenu de la forte demande en aval, les stocks de déchets de bois sont faibles sur les sites. Ils remontent sporadiquement en fin d'année. Le ralentissement de la production des panneaux à base de bois susmentionnée impacte également l'écoulement des MiPR, les fabricants de panneaux incorporant une grande part des volumes de bois collectés. Des conséquences à moyen terme ne sont pas totalement écartées, notamment si le recul de la consommation des ménages et du niveau des mises en chantiers des bâtiments persiste.

Les variations mensuelles des prix de traitement du bois de classe B (BR1 + BR2) montrent un tassement des prix de vente après des hausses importantes au 1^{er} semestre 2022. La filière énergie tire les cours vers le haut compte tenu des fortes demandes, à l'export en particulier, mais ne concerne que certaines catégories de bois (Classe A essentiellement et quelques volumes de classe BR1 et BR2).

Il y a une forte demande des industriels pour se tourner vers des combustibles alternatifs comme le bois et les CSR, des nouveaux projets actuellement en cours d'analyse pourraient émerger et améliorer le marché aval.

Le marché des palettes

Comme pour le 1^{er} semestre 2022, le marché des palettes est en tension sous l'effet combiné de la pénurie de bois, de la crise en Ukraine, de la crise énergétique et de l'inflation des coûts de production.

Une baisse de la collecte des palettes est observée car les entreprises préfèrent garder les palettes dans les entrepôts pour se prémunir de pénurie ou hausse de prix. En revanche, la demande de palettes reconditionnées est forte du fait de son prix attractif par rapport au neuf, bien que le prix du reconditionné ait encore fortement augmenté en 2022.

Sur ce marché en tension, toute palette trouve preneur, qu'elle soit reconditionnée ou préparée en vue d'une valorisation énergétique.

7. Les éléments spécifiques à la filière de recyclage des déchets du BTP

Les conditions de marché amont

Le niveau de collecte des déchets du BTP est inférieur au 1^{er} semestre 2022, accusant une baisse d'environ -15%. La qualité des déchets entrants restant similaire. Cette tendance à la baisse risque de s'accroître en 2023 du fait du nombre de Permis de Construire non déposés durant la crise du COVID, et dont la répercussion sur les ouvertures de chantier se constate maintenant.

Les conditions de marché aval

Les conditions d'écoulement des matières premières issues du recyclage produites à l'issue du tri des déchets du BTP sont similaires à celles constatées dans les filières matériaux respectives. Ainsi, des fortes baisses de prix de vente sont constatées sur les cartons et des baisses plus légères sont observées sur les métaux ferreux et non ferreux et les bois. Seuls les prix de vente plastiques industriels restent stables. La disponibilité des débouchés est similaire à celle des Filières, et dans l'ensemble équivalente au 1^{er} semestre 2022. Des nouvelles baisses des prix de vente sont attendues pour 2023.

La filière BTP est en pleine mutation et le démarrage de la REP PMCB en 2023 va venir modifier le paradigme, notamment en instaurant une nouvelle organisation de la filière et en fixant des objectifs de captation, de réemploi, de recyclage et de valorisation. Les enjeux de la nouvelle REP se situent particulièrement au niveau de la consommation de matières premières issues du recyclage.

8. Les éléments spécifiques à la filière CSR

Les conditions de marché amont / aval

Il n'y a pas d'évolution sensible des prix de vente des CSR et la demande est stable sur le 2^{ème} semestre. Cependant, la hausse des coûts de l'électricité impacte directement la viabilité économique de la filière CSR, déjà fragile et encore largement tirée par la consommation des cimentiers. Si les arrêts conjoncturels des cimenteries en France et dans les pays limitrophes se confirmaient, la filière CSR cesserait mécaniquement de capter des fractions de déchets non recyclables.

Dans ces conditions, ces déchets non recyclables ne pourront être dirigés que vers les ISDND et les incinérateurs. Il y a une forte demande des industriels pour se tourner vers des

combustibles alternatifs comme le bois et les CSR, des nouveaux projets sont donc en cours d'analyse.

9. Les éléments spécifiques à la filière Solvants

Les conditions de marché amont

La possibilité d'utiliser les solvants souillés comme combustibles conduit certaines entreprises à vendre leurs solvants souillés à des cimentiers pour faire de la valorisation énergétique, ce qui accentue la faible disponibilité des solvants souillés sur le marché pour la régénération. Les entreprises s'inquiètent de ce détournement de gisement et de ses conséquences à l'instar d'un désintérêt pour la valorisation matière des solvants souillés au profit de la valorisation énergétique.

Les conditions de marché aval

Les hausses des coûts de l'énergie peuvent être répercutées sur les prix des solvants régénérés. Néanmoins, cette indexation atteindra ses limites lorsque le prix du solvant régénéré dépassera celui du solvant neuf, menaçant la pérennité de la filière, devant déjà faire face à l'évolution permanente de la réglementation post-Lubrizol.